

Académie de Nancy-Metz
**Feuille de route du numérique éducatif
2016-2017**



Sommaire

1	Les objectifs : le numérique comme objet et moyen de transformation de l'école	6
1.1	Le numérique pour accompagner et soutenir les transformations de l'école	6
1.2	Le numérique pour induire des transformations spécifiques de l'école	6
1.3	Le numérique au service de toutes les réussites.....	6
1.4	Le numérique au cœur de la formation des professeurs	6
2	Une stratégie académique	7
2.1	Une gouvernance claire.....	7
2.2	Une logique de réseaux imbriqués de collaborateurs et de partenaires complémentaires.....	7
2.3	Une ouverture nationale et internationale	8
3	Les actions et les projets opérationnels pour 2016-2017	9
3.1	Les déploiements d'équipements et de ressources	9
3.2	La formation et l'accompagnement	10
3.3	Les événements académiques.....	11
3.4	Notre contribution aux actions inter-académiques ou nationales	11
3.5	L'observation et l'évaluation	12

Avant-propos

Le 21 avril 2016, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est venue dans notre académie pour mettre en valeur la politique nationale sur le numérique éducatif. Elle a constaté les effets de notre feuille de route 2015-2016, illustrés le matin par les usages au collège de Cirey-sur-Vezouze et l'après-midi par les projets avec l'université de Lorraine. Son intervention nous encourage à poursuivre dans la stratégie que nous mettons en œuvre. Cette nouvelle feuille de route pour 2016-2017 l'amplifie par l'étendue des chantiers en cours comme le plan numérique ou la réforme du collège.

Chacun doit se sentir responsable de faire progresser l'académie dans l'application de cette stratégie académique. Les partenariats que nous avons tissés nous permettront d'inscrire notre action dans la durée. L'université collabore à nos côtés sur les enjeux du numérique éducatif non seulement dans le cadre de la recherche mais aussi dans celui de la formation.

Les collectivités œuvrent au quotidien pour s'assurer que, progressivement, des liaisons internet suffisant aux besoins de chaque école et établissement soient effectivement disponibles. Nous partageons avec elles l'objectif d'une équité sur le territoire afin que soit installé partout un écosystème d'usages éducatifs.

Enfin, l'accompagnement des enseignants, des écoles et des établissements est un enjeu majeur dans cette transformation de l'École par le numérique. Nous y travaillons ensemble chaque jour afin d'assurer le meilleur des enseignements aux jeunes Lorrains et de les préparer à entrer dans une société à l'ère de l'internet mobile.

Gilles Pécout

Recteur de la région académique Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

Recteur de l'académie de Nancy-Metz

Chancelier des Universités de Lorraine



1 Les objectifs : le numérique comme objet et moyen de transformation de l'école

1.1 *Le numérique pour accompagner et soutenir les transformations de l'école*

La rentrée scolaire 2016 voit se mettre en place des transformations importantes avec les nouveaux programmes pour les cycles 2, 3 et 4, la nouvelle organisation des cycles (dont un cycle 3 commun à l'école et au collège) et la mise en œuvre de la réforme du collège. À cela s'ajoute la perspective d'une évaluation profondément réformée et refondée.

L'objectif est d'accompagner et de soutenir ces transformations importantes en recourant aux possibilités offertes par le numérique, dans toutes les disciplines, comme au-delà, et, en corollaire, de veiller à ce que les ressources numériques soient mobilisables et mobilisées dans les pratiques pédagogiques quotidiennes. L'implication de la DANE dans les formations mises en place dans l'académie, dans l'accompagnement des équipes et dans la collaboration entre toutes les entités impliquées (MIFOR, CLEMI, Canopé, ESPÉ, PASI...) est un atout majeur pour la réalisation cet objectif.

1.2 *Le numérique pour induire des transformations spécifiques de l'école*

Il s'agit ici de transformer l'école par des contenus nouveaux et des pratiques pédagogiques nouvelles, spécifiquement liés au numérique.

Le numérique permet d'apprendre et d'enseigner selon de nouvelles modalités en prenant appui sur des ressources nouvelles et diversifiées : équipements mobiles individuels connectés, manuels numériques interactifs, espaces numériques de travail, plateformes de ressources pour apprendre et enseigner, banque de ressources numériques pour l'école (BRNE), applications spécifiques, imprimantes 3D, ... Ces supports permettent et induisent des approches pédagogiques nouvelles.

C'est en particulier le cas pour la classe inversée, la classe collaborative, la classe projet, la création de documents complexes, qui deviennent remarquablement efficaces pour les apprentissages en utilisant les ressources numériques.

Enfin, de nouveaux contenus spécifiquement numériques sont inscrits dans les programmes : algorithmique, programmation, robotique. Ils s'ajoutent à l'apprentissage de l'informatique et de l'internet dans sa dimension professionnelle, personnelle et civique.

1.3 *Le numérique au service de toutes les réussites*

Les ressources numériques facilitent grandement certains projets.

La différenciation pédagogique, l'individualisation des parcours, la lutte contre le décrochage scolaire sont des priorités que le numérique contribue à mettre en œuvre. L'efficacité de la réponse aux besoins éducatifs particuliers en tire aussi de grands bénéfices. L'utilisation d'un espace numérique de travail, par sa simplicité, par la sécurité qu'elle garantit, permet de faciliter les collaborations individuelles entre élève et professeur, entre parents et professeurs, gages d'une meilleure implication de tous et d'une meilleure réussite.

Enfin des ressources telles *ÉducArte*, *METAL*, *Deutsch für Schulen*, *LYNC*, soutiennent les actions transfrontalières particulièrement importantes dans notre académie.

L'objectif est de veiller à ce que les ressources numériques soient effectivement mobilisées pour contribuer à tout ce qui fait les réussites pédagogiques, individuelles et collectives.

1.4 *Le numérique au cœur de la formation des professeurs*

Avec M@gistère, les MOOC, avec les formations spécifiques mises en place pour accompagner et

provoquer les transformations évoquées ci-dessus, le numérique est le moyen de développer des usages pédagogiques adaptés aux nouveaux objectifs de l'école et de renouveler les compétences professionnelles des enseignants. Le numérique est donc au cœur de la formation des professeurs.

L'objectif est de veiller à ce que toute la formation soit traversée par cette double transformation illustrée par le mot d'ordre national : l'école change avec le numérique et par le numérique.

2 Une stratégie académique

La priorité de l'académie de Nancy-Metz est la mise en œuvre de la politique éducative nationale relative au numérique : elle passe par l'adaptation de son rythme et de ses méthodes aux caractéristiques et aux besoins des territoires infra-académiques et par la recherche de cohérences et de collaborations avec les académies de la grande région.

Pour ce faire, l'académie pose clairement un certain nombre de principes.

2.1 Une gouvernance claire

Les orientations académiques inscrites dans cette feuille de route sont présentées à un comité stratégique académique pour le numérique, instance partenariale où sont représentés à la fois les forces internes de l'Éducation nationale et l'ensemble des partenaires de l'école (parents d'élèves, collectivités, université, recherche, économie numérique,...). Ce comité se réunit au moins une fois par année scolaire.

Le Délégué Académique au Numérique est missionné pour impulser la mise en œuvre de la politique éducative nationale et de la stratégie académique relative au numérique et pour veiller à la cohérence des initiatives prises dans l'académie sur ce qui touche au numérique. Il est ainsi amené à piloter et animer des projets et des instances de régulation et d'évaluation, tels les conseils numériques des EPLE, l'observatoire des usages du numérique, l'incubateur des usages... Il peut être sollicité par toute entité de l'Éducation nationale souhaitant mettre en œuvre des projets relatifs au numérique dans l'académie.

Avec ses collaborateurs, il apporte des contributions et une expertise spécifiques dans l'accompagnement des équipes pédagogiques dans tout ce qui touche au numérique pour l'Éducation.

2.2 Une logique de réseaux imbriqués de collaborateurs et de partenaires complémentaires

L'importance des enjeux éducatifs liés au numérique et la complexité des collaborations nécessaires impliquent de formaliser, animer et professionnaliser un travail en réseaux.

Sont ainsi amenés à travailler ensemble sur le numérique, à l'initiative du DAN, les cadres pédagogiques de l'académie (chefs d'établissements, en particulier chefs d'établissements référents numériques de bassin, inspecteurs du second et du premier degré, et parmi eux, les IEN-TICE), les formateurs (formateurs aux usages du numérique – FUN et ATICE), les personnels enseignants chargés d'une mission particulière liée au numérique (enseignants référents d'établissement, Interlocuteurs Académiques pour le Numérique). Les médiateurs numériques de Canopé sont associés autant que possible aux travaux de ces différents groupes.

En matière de formation et de recherche, des collaborations et des complémentarités sont recherchées, des initiatives communes sont prises avec l'Université de Lorraine, ses laboratoires de recherche, l'ESPÉ, la Maison pour la Science et l'INRIA. L'incubateur académique du numérique, fondé à l'occasion de l'appel à projets E-FRAN, a vocation à poursuivre ses travaux pour mettre en lien les objectifs, projets et préoccupations des uns et des autres.

Une dynamique impulsée grâce aux projets e-Fran

Le collectif construit entre l'académie et l'université de Lorraine permet d'avoir trois projets e-Fran soutenus dans le cadre du PIA : METAL dans la première vague, LINUMEN et e-TAC dans la deuxième. Ils vont s'intéresser aux élèves de la maternelle (LINUMEN), des cycles 3 et 4 (e-Tac) et du cycle 4 et des lycées (METAL). Il s'agit maintenant d'assurer aux côtés des porteurs de projet la mise en œuvre de ces chantiers prospectifs et la poursuite de la dynamique en cours.

Le déploiement des équipements et des ressources numériques, leur maintenance, la protection des élèves quant aux risques liés à internet, reposent sur un partenariat étroit et permanent avec les collectivités territoriales : les communes, les communautés de communes, en charge de l'équipement et du fonctionnement des écoles, les conseils départementaux pour les collèges et la nouvelle région Grand Est pour les lycées. Le plan numérique renforce la nécessité de collaborer, d'échanger et de réguler ensemble. Des instances spécifiques, tel le comité de suivi de PLACE, sont confortées ou créées afin de garantir la meilleure efficacité collective. La DSI du rectorat est associée à ces travaux.

Enfin, et ce n'est pas la moindre perspective, les partenariats avec l'économie numérique et avec l'édition pour le numérique éducatif sont un levier important pour susciter des initiatives. L'académie peut expérimenter des ressources proposées par des industriels ou des éditeurs ; elle peut aussi faire état de besoins non satisfaits ou suggérer des pistes de développement. Ce réseau de complémentarités où chacun reste libre de ses choix crée et garantit la richesse des solutions d'apprentissage proposés aux élèves et aux professeurs.

2.3 Une ouverture nationale et internationale

L'académie de Nancy-Metz collabore avec les académies voisines au sein de la région académique. La DANE est ainsi amenée à proposer des thèmes et des chantiers où la collaboration voire l'harmonisation des pratiques au sein de la grande région apporteront un gain d'efficacité ou de richesse. L'ENT du second degré est à cet égard un chantier prioritaire.

L'académie de Nancy-Metz est également impliquée dans des projets transfrontaliers. Le numérique peut être au cœur de ces projets comme avec EducArte ou METAL ; il peut être un levier ou un soutien intéressant, pour apprendre la langue du voisin (*Deutsch für Schulen*) ou communiquer avec lui (visioconférence avec LYNC).

L'académie de Nancy-Metz est fortement engagée dans la collaboration avec la DNE. Elle participe activement à des projets nationaux et a vocation, dans la mesure de ses moyens, à continuer à le faire, que ce soit pour expérimenter de nouvelles ressources (EducArte, REMIE...) ou pour apporter son expertise de terrain à la gestion de projets essentiels (BRNE, annuaire fédérateur, commission multimédia...). En complément, la DANE intervient dans le stage national à destination des enseignants des lycées français à l'étranger (AEFE).

Des projets faisant appel aux fonds européens peuvent être des occasions de progrès dans des domaines plus spécifiques du numérique. C'est le cas sur le projet Num@venir s'appuyant sur le numérique pour lutter contre le décrochage scolaire.

3 Les actions et les projets opérationnels pour 2016-2017

Les grands chantiers

3.1 Les déploiements d'équipements et de ressources

Plan numérique

Après la phase dite de *préfiguration* qui a vu en 2015, 11 collèges et 11 écoles entrer dans le plan numérique (avec l'équipement en tablettes d'élèves et professeurs de leurs classes de 5^{ème} en collège et la mise à disposition de classes mobiles dans les écoles élémentaires), les phases 1, 2 et 3 de 2016 donnent à ce plan, porté conjointement par l'État et les collectivités correspondantes, une ampleur exceptionnelle :

En Meurthe-et-Moselle :

- une tablette pour chaque enseignant de collège (plus de 2000),
- deux à quatre classes mobiles de 30 tablettes dans chaque collège (presque 400),
- 149 classes mobiles déployées dans 102 écoles ;

Dans la Meuse :

- huit collèges (dont deux privés) disposent de deux classes mobiles de 15 tablettes et de quelques équipements pour des enseignants,
- 12 classes mobiles dans sept écoles ;

En Moselle :

- dans les collèges, le déploiement d'une nouvelle architecture des réseaux et d'équipements devenus indispensables pour relancer des usages numériques éducatifs va se dérouler sur trois années scolaires ; il sera accompagné par l'installation de 54 classes mobiles de 15 tablettes dans 42 collèges, dont six privés ;
- 59 classes mobiles seront déployées dans 41 écoles ;

Dans les Vosges :

- un deuxième collège devrait bénéficier d'une couverture wifi et du déploiement de 75 tablettes,
- 20 classes mobiles seront mises à disposition de 14 écoles.

Les trois collèges préfigurateurs de Meurthe-et-Moselle, comme celui des Vosges, vont disposer d'une nouvelle génération d'équipements individuels mobiles pour les élèves de 5^{ème}, en plus des élèves de 4^{ème} et de tous les enseignants. Nous avons ainsi quatre véritables laboratoires des usages des outils nomades à suivre et accompagner.

Ce plan nécessite un effort de formation et d'accompagnement exceptionnel qui mobilisera les professeurs accompagnateurs de la DANE, de la MIFOR et du 1^{er} degré (conseillers pédagogiques et formateurs aux usages du numériques). La DSI apporte son concours aux collectivités pour participer au déploiement dans les collèges.

Il faut souligner l'importance du travail et du partenariat avec les quatre conseils départementaux et 115 communes ou communautés de communes.

ENT

Priorité nationale, l'usage d'ENT dans le 1^{er} degré entre dans sa phase de généralisation après une période de deux années d'expérimentation. La presque totalité des écoles élémentaires et maternelles qui ont expérimenté un ENT 1^{er} degré ont souhaité le conserver définitivement, quitte à changer de fournisseur lorsque le produit testé n'était pas assez adapté aux besoins.

Un partenariat entre l'académie (DANE et DSDEN) et les collectivités permettra de trouver les modalités d'un tel déploiement en veillant à prendre en compte les besoins des écoles (y compris en matière de cohérence de choix entre écoles voisines) et les meilleures façons d'y répondre pour les collectivités.

La passerelle entre l'ENT des écoles et celui des collèges est un chantier à conduire pour appuyer la logique du cycle 3.

Pour le second degré, nous entrons dans une année de construction, avec nos collectivités, d'un nouveau groupement de commande et d'un nouveau marché pour l'ENT de septembre 2017, avec notamment pour objectif d'assurer la plus grande cohérence possible du collège au lycée. Cette construction s'appuiera sur une expérience de plus de dix ans.

Il convient bien évidemment de poursuivre nos efforts pour promouvoir ce service public du numérique qui constitue un espace de confiance pour tous ses usagers. Nous avons toujours à assurer le développement des usages du cahier de textes des classes, des groupes inter-établissements, véritables réseaux sociaux internes à l'éducation, du service de communication synchrone, de l'outil d'enquêtes en ligne comme des accès aux ressources numériques de plus en plus nombreuses...

Ressources en ligne

Notre académie a déjà contribué à la création de ressources (NIPIB, LyText), à leur expérimentation (REMIE) ou à leur déploiement (D'Col). L'année scolaire 2016-2017 verra se développer de nouvelles ressources que l'académie contribuera à expérimenter (ÉducArte, *Deutsch für Schulen*, Educlever, BeLearner, *NetEduc Cloud*) ou à faire utiliser (l'Éduthèque, la banque de ressources numériques pour l'école, *Mindview* en lycée professionnel...). Elle disposera de nouvelles ressources telles LYNC (dans l'ENT PLACE) pour favoriser les échanges synchrones entre élèves, notamment dans un cadre transfrontalier.

De plus, la rentrée 2016 verra le début du déploiement du livret scolaire unique numérique (LSU) pour les élèves du CP à la 3^{ème}. Les professeurs y trouveront le moyen de mettre en œuvre une démarche d'évaluation positive, centrée sur les programmes et sur le socle commun, dans une recherche d'explicitation simple et de dialogue facilité avec les élèves et les parents. Sa mise en place doit s'accompagner de la création progressive d'une fédération d'identité permettant de relier les téléservices et les ENT.

La DANE va également suivre et accompagner le déploiement des services nationaux : MYRIAE comme portail d'accès à toutes les ressources, le GAR au service de l'authentification des élèves, RELIE pour tester la mise à disposition de vidéos...

3.2 La formation et l'accompagnement

L'accompagnement du plan numérique sera l'occasion de former et accompagner les professeurs dans la découverte, la prise en main, la mise en œuvre pédagogique des ressources et services accessibles à travers les équipements mobiles individuels connectés. Les priorités de formation et d'accompagnement pour l'année 2016-2017 porteront également sur la réforme du collège (trois journées pour chaque professeur), la création de parcours M@gistère (sécurité et pertinence des usages d'internet, pratiques pédagogiques et ENT du second degré), le bon usage d'internet (rénovation des maquettes de formation prévue avec le soutien de la CNIL et en lien avec la Gendarmerie nationale, afin de mieux répondre aux besoins des établissements et des élèves) et le développement de pratiques nouvelles (par exemple Folios pour outiller le parcours de l'élève, en lien avec l'ONISEP).

La diffusion des clips vidéos réalisés avec l'Université de Lorraine et l'ONISEP sur les métiers du numérique doit permettre de sensibiliser les lycéens, et surtout les lycéennes, à des secteurs de débouchés variés et d'avenir.

L'animation, le partage et le partenariat reposent à la fois sur des moyens de communication (les productions de la DANE), sur des rencontres entre acteurs (cf. § 2.2 réseaux), organisées de façon régulière, mais aussi sur des événements ponctuels qui sont l'occasion de partager une réflexion ou des pratiques, de promouvoir des initiatives, d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Bien faire utiliser l'internet aux jeunes et à leurs enseignants est un objectif ambitieux et un impératif. Dans un monde où *Pokémon go* illustre, entre autres applications, la collecte insidieuse et l'exploitation commerciale de données à caractère personnel, l'Éducation nationale se doit d'expliquer comment on peut utiliser à bon escient les terminaux nomades qui se multiplient, sans inutile frilosité mais en préservant sa vie privée. Des partenariats de qualité sont à développer avec la gendarmerie et la police pour agir en cohérence et avec davantage d'efficacité. Des relations suivies avec la CNIL doivent également nous permettre d'assurer aux personnes qui interviennent dans ce domaine des connaissances suffisantes et à jour.

3.3 Les événements académiques

L'année scolaire sera ponctuée de manifestations ayant pour objectifs de susciter des échanges entre les tous les acteurs des usages du numérique mais aussi de les fédérer autour de projets communs. Nous pouvons souligner :

- *le séminaire numérique des personnels d'encadrement, corps d'inspection premier et second degré, personnels de direction référent numérique, le 21 septembre ;*
- *la pépinière 4.1, qui repose sur un partenariat avec l'ESPÉ et la Maison pour la Science, avec l'intervention d'enseignants chercheurs de l'université et de l'INRIA devant des enseignants du premier et second degré, les 18 et 19 octobre ;*
- *la journée de la DANE, qui réunit les animateurs et formateurs du numérique du 1^{er} et du 2nd degré, les chefs d'établissement référents de bassin, les IEN-TICE et les formateurs, en partenariat avec l'Université de Lorraine (la date reste à déterminer, en avril ou en mai) ;*
- *le Forum du numérique, organisé par le Réseau Canopé en association avec l'ESPÉ et la DANE, les 1^{er} et 8 mars 2017*

Par sa présence à des événements nationaux ou internationaux, l'académie de Nancy-Metz renforce ses partenariats et s'implique de façon significative dans l'expérimentation ou le développement de nouvelles ressources, soit dans le cadre d'initiatives locales, soit en prenant part à des projets initiés par la DNE.

3.4 Notre contribution aux actions inter-académiques ou nationales

Par l'intermédiaire de la DANE, l'académie transmet son expertise territoriale au niveau national en participant à des groupes de travail ministériels, comme par exemple la commission multimédia, dispositif de soutien à la production de ressources numériques, ou portant sur des questions plus techniques comme l'annuaire fédérateur.

Elle impulse l'appel à projets piloté par la DNE des Travaux académiques Mutualisés en accompagnant les corps d'inspection, en étant relais avec le national et en réunissant à chaque fois que nécessaire les enseignants mobilisés. Un document pédagogique sur les productions des TRAAM va être diffusé dès la rentrée. Huit projets de TRAAM sur 11 déposés viennent d'être retenus pour l'académie, ce qui en fait l'une des plus impliquées dans ce dispositif.

La DNE sollicite l'académie pour des expertises pédagogiques afin qu'elle contribue à des réflexions ou

à des projets nationaux et qu'elle participe à l'évaluation des politiques publiques, que ce soit par des enquêtes de terrain dans les établissements, par des remontées d'usages et par des *recettages* des banques de ressources en ligne. Ce sera notamment le cas cette année en ce qui concerne les ressources numériques et les classes connectées.

Par les relations qu'elle a su établir au cours des années, la DANE est sollicitée pour participer à des séminaires nationaux organisés par la DNE ou par des entreprises autour de l'AFINEF (Association Française des Industriels du Numérique de l'Éducation et de la Formation).

Ajoutons que l'évolution de la région Grand Est nous amène à mettre en place une collaboration renforcée avec les DANE des académies de Reims et Strasbourg.

Orientation commune avec les académies de Reims et Strasbourg.

Conformément aux orientations prises en réunion inter académique le 21 avril à Reims et validées par le Codel du 22 juin 2016, les trois académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg mettent en œuvre une collaboration dans le domaine du numérique éducatif se traduisant par des actions communes et des sollicitations réciproques.

Dans le domaine de la formation, les échanges et collaborations permettent des enrichissements de tous. Les événements de chaque académie sur le numérique (Forum@tice, la pépinière 4.1, séminaire tablettes...), seront ouverts aux deux autres académies qui y enverront des formateurs ou d'autres personnes ressources dans le double but d'y apporter leurs contributions (sous forme d'interventions) et de se former au travers des échanges avec les autres participants. Les actions de formation pourront, quand cela le nécessite, être associées à des parcours M@gistère (ou toute autre plateforme de formation). Ces derniers pourront alors être partagés entre les trois académies en fonction des contextes. De plus, les formateurs repérés par une académie pour des compétences particulières pourront intervenir, avec l'accord des services concernés, dans les deux autres académies.

L'objectif d'aller vers un espace numérique de travail (ENT) le plus homogène possible sur le territoire de la région Grand Est de la sixième aux BTS semble intéressant pour en faciliter les usages des populations concernées, dans la suite des stratégies déjà engagées. Des groupes de travail seront constitués avec la ou les collectivités pour faire avancer les différents chantiers du numérique éducatif.

Le traitement de certains sujets touchant au premier degré pourrait trouver dans cette échelle interacadémique une nouvelle dimension intéressante.

3.5 *L'observation et l'évaluation*

L'observatoire des usages est un projet qui mobilise chefs d'établissement et corps d'inspection, mais aussi fonctionnaires des collectivités, pour observer et rendre compte de la diversité des usages des ressources numériques.

Il repose sur des observations directes, en classe, auprès de professeurs volontaires. Il peut s'appuyer sur les comptes rendus présentés lors des conseils numériques des EPLE. Pour certains projets identifiés, il collabore avec le PASI : projet Num@venir, l'ENT 1^{er} degré au service des apprentissages sociaux (EMC).

En outre, les corps d'inspection veillent à rendre compte, dans les rapports d'inspection, de la richesse des usages constatés ou, au contraire, des évolutions à envisager en la matière pour faire bénéficier tous les élèves des ressources et des activités numériques qui facilitent leur réussite. C'est l'objet d'un document actualisé tous les deux ans, et dont l'année 2015-2016 a vu la cinquième édition. Il faut maintenant envisager la rédaction d'un document analogue pour le premier degré.

Enfin, l'académie participe à des enquêtes nationales telles qu'ETIC, EvaluENT ou ProfETIC afin de recueillir et partager des informations objectives et statistiquement valides sur les équipements, les services et les usages.

Les premiers essais de l'outil national OPINÉE, permettant une autoévaluation des usages du numérique dans un établissement scolaire, sont en cours. Ils permettront d'envisager les modalités de son déploiement.

Ainsi un tableau de bord complet du numérique dans l'académie est régulièrement alimenté afin de permettre un pilotage éclairé de la mise en œuvre de cette feuille de route.